

Ecole primaire de Devecey
2B route de Bonnay
25870 Devecey
03 81 56 89 95
ecole.devecey@ac-besancon.fr
http://elem-devecey.acbesancon.fr/

Procès-Verbal du Conseil d'école Du jeudi 4 juillet 2023

<u>Lieu</u>: École élémentaire de Devecey

Présents :

Mmes BERGER, VERNILLET, CHABOD, DAVID et M. LANOIX (enseignant(e)s), M. BUREAU (directeur de l'école).

Mmes VUILLEMIN, CUINET (ATSEM)

Mme DOLE (directrice des FRANCAS de Devecey)

Mmes DENYS, PACHECO, BERTON, M. BIENFAIT (représentants des parents d'élèves).

M. MONNIEN (Maire de Devecey), Mme LARROCHE (1e adjointe à la mairie de Devecey)

Excusés:

Mme GUILLEMIN (Inspectrice de l'Éducation Nationale), Mme GENESTIER (maîtresse E RASED), Mme BICHET (psychologue scolaire).

Secrétaires de séance :

M LANOIX / Mme DENYS

L'ordre du jour est abordé comme suit :

1. Rentrée 2023 : budget, liste de matériel, équipe enseignante, ATSEM, point sur les inscriptions et perspective de répartition pédagogique.

Effectifs: 8 PS 10 MS 17 GS = 35 élèves en maternelle (33 à la rentrée précédente)
7 CP 12 CE1 12 CE2 25 CM1 18 CM2 = 74 élèves en élémentaire (93 à la rentrée précédente)
109 élèves sont prévus à la rentrée 2023 (126 en 2022).
L'école comptera 5 classes.

Répartition possible pouvant être revisitée à la rentrée si les effectifs sont modifiés : Répartition à prendre avec la réserve selon les changements d'effectif possible.

Répartition envisagée	
PS/MS (8/10) → Mme BERGER	18
GS/CP (17/7) → Mme DAVID	24
CE1/CE2 (12/12) → Mme VERNILLET	24
CM1 (25) → Mme CHABOD	25
CM2 (18) → M. BUREAU	18
TOTAL	109

ATSEM: Actuellement deux ATSEM travaillent sur l'école maternelle. Mme VUILLEMIN (à plein temps) et Mme CUINET (10 heures).

Au regard des effectifs et à la demande de l'équipe, la collectivité territoriale envisage une augmentation du temps de présence des ATSEM. Le temps de présence auprès des élèves de Mme CUINET sera augmenté de deux heures à la rentrée prochaine.

Un recrutement d'un ou deux services civiques pour l'année prochaine est envisagé.

Équipe enseignante : L'équipe enseignante reste la même à la rentrée prochaine

Liste de fournitures scolaires : La liste proposée aux familles pour la rentrée 2022 est reconduite pour la rentrée 2023. Elle sera diffusée par mail aux familles d'ici la fin de la semaine.

Budget : Pas de changement dans le financement soit 42 euros pour les fournitures scolaires (qui ont augmentées de manière conséquente), 23 euros pour les sorties pédagogiques. Le financement du cycle Piscine est renouvelé.

Rappel des horaires de l'école pour la rentrée 2023

8 h 30 - 11 h 45

13 h 45 – 16 H 30 (accueil 10 mn avant)

Journée « Action Passerelle » : Mesdames DOLE et BERGER présentent cette action qui permettra aux futurs élèves de PS, en partenariat avec la crèche de Devecey, le relais des assistantes maternelles et les FRANCAS, la visite de la structure scolaire et périscolaire le 22/06. Les 8 futurs PS étaient présents, avec leurs parents.

2. Point sur les travaux et la sécurité.

Projet de travaux :

Les toilettes de la maternelle ont été refaites au cours de l'année scolaire et peuvent désormais accueillir des enfants de tous les âges de l'école primaire.

Dans le cadre d'une réflexion globale sur l'utilisation des locaux, la classe de madame CHABOD intégrera les locaux du bas courant de l'année scolaire 2023-2024 (probablement après les vacances de Noël).

Afin de permettre ce déménagement, des travaux d'aménagement électrique sont prévus cet été, ainsi qu'un rafraîchissement de la salle (probablement durant les congés d'automne). Travaux qui devraient débuter à partir de lundi 10/07.

Une réflexion collective sur l'utilisation des locaux va être mis en œuvre avec la mairie, les FRANCAS.

Le sol (côté route) dans la cour de l'école élémentaire est toujours à refaire.

Sécurité:

Les entreprises habilitées à vérifier les installations gaz et électriques ont effectué les vérifications annuelles.

Une alarme anti-intrusion serait nécessaire dans les classes.

Mme Pacheco rappelle que l'arrêt minute doit rester une aire de dépôt et non un arrêt prolongé, et de bien s'arrêter après le passage piéton, afin de ne pas bloquer la circulation, surtout le matin.

La temporisation du feu a permis une grande amélioration au niveau de la sécurité.

3. Modalité du scrutin pour les élections au conseil d'école 2023.

Le conseil d'école décide que le scrutin pour les élections des représentants des parents d'élèves d'octobre 2024 sera organisé uniquement par correspondance.

4. Organisation du périscolaire à la rentrée

L'organisation du périscolaire pour la rentrée prochaine reste globalement inchangée et sera stable. Les inscriptions se feront uniquement en ligne (dès que le logiciel aura été mis à jour).

Le travail collaboratif entre l'équipe enseignante et l'équipe des FRANCAS sera renforcé notamment en ce qui concerne l'élaboration et le respect des règles d'utilisation des locaux par les enfants.

5. Coût des actions pédagogiques et délibération sur le montant de la cotisation à la coopérative scolaire 2023/2024.

La mise à disposition des comptes de la coopérative pour tous les parents d'élèves est rappelée.

La coopérative sert à financer des sorties des élèves. Théâtre, école et cinéma, etc...

Cette année, comme l'année dernière, l'école a décidé d'offrir la photographie de la classe à tous les enfants de l'école. La coopérative scolaire a également permis le financement intégral de la classe de découverte des CM2 (deux jours et une nuit à Levier).

Recettes pour cette année scolaire : 7 296€ (cotisation 910€, photos de classe 385€)

Dépenses : 12 880€ (matériel 1 700€, spectacle 2 140€, classes de découvertes 2 686€, photos de classe 644€)

Le solde actuel est de 3 891€.

Cotisation demandée : 15 € par élève ou 10 € par élève si fratrie. Après un vote des membres du conseil d'école, à l'unanimité, le tarif de la cotisation est conservé. A noter que cette cotisation n'est pas obligatoire.

Cette somme servira à financer une partie des projets de l'année scolaire 2023/2024.

L'APE, grâce à la grande mobilisation de ses membres lors des différentes actions a financé à hauteur de 6200€ les projets de l'école cette année.

Projet art de spectacle musicale : 3 800€ ; classe de découverte : 1 550€, achat de séries de livre et de jeu pour les classes : 635€.

Le conseil d'école tient à remercier cet engagement au service des élèves de l'école de Devecey.

La Mairie de Devecey a financé les nombreux transports (2 898€) ainsi que la prise en charge du cycle piscine (transport et entrées) pour une classe.

L'engagement de la collectivité territoriale et des parents avec les cotisations à la coopérative scolaire et les actions de l'APE ont permis de proposer l'intégralité des projets gratuitement à tous les élèves de l'école pour l'année scolaire 2022-2023.

6. Bilan des actions pédagogiques en lien avec le projet d'école et actions à venir.

Pour toute l'école :

24 juin fête de l'école.

13 juin représentation des élèves de l'école à la salle develçoise.

Les PS/MS et GS/CP sont allés à Rochejean en juin durant 2 jours et une nuit, où ils ont pu observer les animaux de la ferme et produire des aliments issus de ce milieu.

Les GS/CP et CE1/CP ont eu un projet sciences avec la maison de la nature de Brussey en juin.

Les CM2 ont eu un projet sciences avec la LPO et l'ENS, où ils sont allés en observation à Geneuille avant de créer une mare dans la cour de l'école, et ont fini avec une observation de l'environnement local chez Mme Dodane, que l'on remercie pour son accueil.

Les CE2/CM1 et les CM2 sont allés deux fois au cinéma dans le cadre du projet « école et cinéma ».

Mme Chabod poursuit son projet « école de la forêt » qui enchante tout autant les enfants que l'enseignante, et aussi grâce à l'aide de M. Desforêt.

4 juillet : Olympiades de l'école au parc de Devecey.

L'échange avec Bellevaux n'a pas pu avoir lieu cette année, mais une relance sera tentée l'année prochaine.

Le cycle piscine commencera le 14 septembre pour les classes de GS/CP et CM2.

La séance est levée à 20 heures 00.

Signé: Philippe BUREAU